

TÉMOIGNAGE

Céline BOTTACHI SPOR,
assistante de vie (ADMR)

« Je suis embauchée par l'ADMR depuis un peu plus d'un an. J'étais mère au foyer et fière de l'être mais quand mes enfants ont grandi, je me suis retrouvée un peu seule à la maison, alors j'ai eu envie de changer de carrière. Avant de rentrer en formation, j'ai demandé à faire une immersion à l'ADMR. Cela permet d'être sûre de son choix et d'avoir déjà quelques notions de terrain avant de commencer l'apprentissage du métier. Ensuite, j'ai commencé ma formation pendant laquelle on apprend tous les gestes et les protocoles pour s'occuper des personnes car clairement, ça ne s'improvise pas ! Coucher ou lever une personne à mobilité réduite, si on ne sait pas faire, on se retrouve vite démunie. De plus, dès la formation, on est amené à travailler en situation réelle, de manière encadrée bien sûr, mais avec de vraies personnes. C'est un plus pour la suite. Ce qui m'a aussi aidée financièrement, c'est de pouvoir cumuler le RSA avec mon salaire de stagiaire en formation. Autre avantage avec l'ADMR, c'est que nous avons des véhicules à disposition pour assurer les missions. Je travaille 24h par semaine, ce qui me laisse du temps pour m'occuper de mes enfants. Il ne faut pas se mentir, c'est un métier prenant, exigeant, avec des trajets et un planning à respecter, il faut être organisé. Mais on est très bien accompagné. Il y a des personnes plus difficiles que d'autres dont il faut s'occuper mais j'avais déjà un peu la fibre du contact, ça m'a aidée, surtout au début. Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix, au contraire. Quand on aime le contact comme moi, on apprend beaucoup des autres. C'est important de garder du recul et de rester professionnelle, mais il ne faut pas oublier qu'on est tous humain. On rentre dans l'intimité de quelqu'un qui se sent parfois un peu seul, ça crée forcément du lien. Les personnes ont vécu tellement d'expériences, quand on sait les écouter, elles nous transmettent un peu de leurs savoirs et de leur histoire. »

**FOCUS
SUR LE MÉTIER
D'AIDE À DOMICILE**



© G. Berger-CD54

« Nous devons agir...
et agir vite

« Les femmes et les hommes qui consacrent leur énergie et leur créativité à accompagner les personnes en perte d'autonomie ne doivent pas s'épuiser faute de soutien, de reconnaissance ou à cause de conditions de travail difficiles. Ce combat est le nôtre : il s'agit de défendre des métiers essentiels, qui portent nos valeurs de solidarité. Nous devons changer de regard : le grand âge ne doit pas être pensé comme une étape isolée, mais comme une continuité de vie. C'est notre responsabilité collective que de reconnaître les métiers qui accompagnent cette étape. »

Catherine Boursier, vice-présidente déléguée
à l'Autonomie

Le cumul RSA / métiers du lien : c'est possible !

En Meurthe-et-Moselle, des allocataires du RSA peuvent conserver leur revenu tout en retrouvant un emploi ou une formation dans des secteurs d'activité éligibles. Le Département fait même un effort supplémentaire pour les métiers de l'aide à la personne et les métiers du soin et de l'accompagnement. Le plafond annuel maximum autorisé est de 600 heures travaillées par an contre 300 heures pour les autres secteurs. L'objectif est de pouvoir reprendre un emploi ou une formation sans fragiliser son budget et de soutenir les filières qui rencontrent des difficultés de recrutement. Contactez gratuitement le : 0 801 802 800 pour vous informer.